

Aquaguard 62K7 Mini

Biocide à l'état solide pour usage commercial dans les puits de production de gaz ou de pétrole, les systèmes de refroidissement et dans les puisards pour fluides de travail des métaux.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

La vente à l'unité des bâtonnets est interdite.

GARANTIE : 2-BROMO 2-NITROPROPANE-1, 3-DIOL 84,5 %
(34 grammes d'ingrédients actifs par bâtonnet)

N° D'ENREGISTREMENT : 31115 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER – POISON – CORROSIF – POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET – gr

Guardian Chemicals Inc.
155-55202 SH 825, Sturgeon Industrial Park
Sturgeon County, ALBERTA
CANADA T8L 5C1
Téléphone 1 780 998 3771

MODE D'EMPLOI :

L'EMBALLAGE INTÉRIEUR EST HYDROSOLUBLE.

Fluides de travail des métaux :

Utiliser une dose variant entre 0,6 kg et 1,2 kg par 10 000 litres de volume du système. Mettre le produit directement dans le puisard à l'endroit approprié.

Champs de pétrole :

Utiliser des doses de 100 ppm d'ingrédients actifs (en se basant sur le volume d'eau contenue dans le système) jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu. Dosage d'entretien : De 10 à 25 ppm. Selon les différentes situations d'utilisation, mettre le produit dans le système aux endroits indiqués ci-dessous.

Puits de gaz :

Insérer le produit dans le système de vannes de la tête de puits pour qu'il descende dans les colonnes d'extraction.

Puits de pétrole :

Insérer le produit par les colonnes d'extraction lorsque les tiges de pompage sont relevées.

Réservoirs de stockage :

Insérer le produit par le trou d'échantillonnage.

Systèmes de refroidissement incluant les Échangeurs de chaleur, les Tours de refroidissement, les Condenseurs et les Laveurs d'air

Prénettoyer les systèmes très encrassés (par exemple avec du chlore). Des dosages « choc » de 100ppm selon le contenu en eau du système peuvent être utilisés jusqu'à l'obtention du contrôle. Le dosage d'entretien est de 15 à 50 ppm d'ingrédient actif. Mettre le produit directement dans le réservoir du système à un endroit convenable.

Chaque bâtonnet contient 34 g d'ingrédients actifs.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si c'est possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire ne doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Corrosif pour les yeux et la peau. En cas d'ingestion, ce produit peut être fatal. Ne pas avaler. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler de la poussière. Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement de ce produit, de même que pendant le nettoyage et les réparations. Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des circonstances propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieurs aux seuils d'exposition établis par les organismes compétents de santé et de sécurité au travail. Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH. Se laver les mains avant de manger, boire, prendre de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes. Retirer immédiatement tous les vêtements et l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond avant de revêtir des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé. Jeter les vêtements ou autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Entreposer ce produit loin des éléments suivants :

- a) Matières comburantes.
- b) Chaleur et sources d'inflammation.
- c) Aliments et contenants alimentaires.

Éviter le contact avec les métaux.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit.

DÉVERSEMENT :

Balayer puis enlever immédiatement le produit déversé. Nettoyer l'endroit souillé à l'aide de détergent et d'eau.

ÉLIMINATION:

Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversements, communiquer, avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit peut causer des réactions cutanées ou allergiques chez certains individus. Traiter selon les symptômes.